

N°2023-07

CHAUMONT HABITAT OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT

Conseil d'Administration du 24 JANVIER 2023

DELIBERATION**ENTREE DE CHAUMONT HABITAT DANS LE GIE
NUMELIANS**

Le Conseil d'Administration de Chaumont HABITAT s'est réuni au Siège Social de Chaumont HABITAT, 51 rue Robespierre à CHAUMONT, le 24 janvier 2023 à 14 heures sous la présidence de Christine GUILLEMY, Présidente.

Membres du Conseil d'Administration : 23

Présents : 15

Christine GUILLEMY, Frédéric ROUSSEL, Pierre ETIENNE, Marie-Christine SIMONNET, Jean-Pierre PROCUREUR, Maryse CAMUS, Anne-Marie WILHELEM, Thierry DEGLIN, Brigitte JANNAUD, Michèle LEMORGE, Manuel GALLAND, Françoise GRATAROLI, Didier DEMANGE, Perrine REGNAUT, Jocelyne MARTIN

Excusés : 7

Stéphane MARTINELLI, Céline BRASSEUR-MAIZIERE, Didier COGNON, Karine COLOMBO, Nicolas MERLE, Ginette DUVAUX, Catherine PAZDZIOR-VIGNERON

Absents : 1

Morgane LENGRAND

Procurations : 6

Stéphane MARTINELLI donne pouvoir à Frédéric ROUSSEL, Céline BRASSEUR-MAIZIERE donne pouvoir à Pierre ETIENNE, Didier COGNON donne pouvoir à Frédéric ROUSSEL, Karine COLOMBO donne pouvoir à Christine GUILLEMY, Nicolas MERLE donne pouvoir à Christine GUILLEMY, Catherine PAZDZIOR-VIGNERON qui donne pouvoir à Maryse CAMUS

Par délibération du 08 juin 2022, le Conseil d'Administration avait dûment délibéré concernant l'entrée de l'OPH dans le GIE NUMELIANS.

Depuis lors, les modalités d'entrée de l'OPH ont évolué comme suit.

En premier lieu, l'OPH CHAUMONT HABITAT devait être titulaire de droits de vote lui permettant de voter en assemblée générale des membres du GIE. Plus précisément, CHAUMONT HABITAT devait disposer de 10 droits de vote (matérialisé par 10 « parts » sans valeur nominale) sur les 110 droits de vote répartis entre ses membres.

Toutefois, compte tenu de la constitution du groupe TVA au sein du GIE et pour lequel le Conseil d'Administration a déjà délibéré, les droits de vote en assemblée générale seront égaux à 201 parts répartis comme suit :

- l'OPH ORVITIS : vingt (20) parts
- l'OPH DOMANYS : vingt (20) parts
- l'OPH GRAND DOLE HABITAT : vingt (20) parts
- l'OPH HAMARIS : vingt (20) parts
- l'OPH CHAUMONT HABITAT : vingt (20) parts
- la SAC IDELIANS : cent une (101) parts

En second lieu, il est désormais prévu que CHAUMONT HABITAT dispose de deux sièges au Conseil d'Administration du GIE NUMELIANS.

Ainsi, Monsieur GOMBART avait été désigné lors du Conseil d'Administration du 08 juin 2022.

Il est proposé au Conseil d'Administration de désigner une autre personne. Il est rappelé qu'en application des statuts du GIE, cette personne doit être choisie parmi les membres du Conseil d'Administration de l'OPH CHAUMONT HABITAT (art. 13.1.1).

Les autres Offices étant représentés par leur président, Madame GUILLEMY propose sa candidature.

VU l'article L. 423-6 du Code de la construction et de l'habitation ;

VU la délibération du Conseil d'Administration du 08 juin 2022 ;

VU les statuts du GIE ;

VU le rapport présenté ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, DECIDE à l'unanimité :

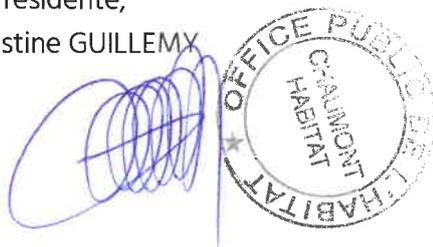
ARTICLE 1 : d'APPROUVER l'entrée de l'OPH CHAUMONT HABITAT dans le Groupement d'intérêt économique NUMELIANS, par la souscription de 20 parts sociales sans valeur nominale et correspondant à 20 droits de vote en assemblée générale des membres ;

ARTICLE 2 : de DESIGNER Madame Christine GUILLEMY pour représenter CHAUMONT HABITAT en qualité de membre du Conseil d'Administration de NUMELIANS.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,

Christine GUILLEMY

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "CHAUMONT HABITAT" and "OFFICE PUBLIC LOCAL" around a central star.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture.